



Non respect des engagements sur facture proforma

Par **jrcool**, le **10/04/2010** à **15:54**

Bonjour, rnétant gérant d'une entreprise qui oeuvre en Algerie dans le domaine du froid, j'ai sollicité un fournisseur en France pour l'approvisionnement d'une quantité importante de produits en rupture dans la dite période. Le Dit fournisseur m'assure de la disponibilité de l'ensemble des produits chez lui et s'engage par une facture pro forma dûment certifiée a me fournir toutes les quantités exprimés avec des prix que j'ai du accepter étant donné la conjoncture du marché. rnLe Seul Mode de paiement en Algerie étant la LC. Une lettre de crédit fut ouverte au profit de ce fournisseur sur la base de la sa facture pro forma . rnComme prévu, une première livraison (1 container /10 containers prévus) puis a notre grand étonnement le fournisseur nous adresse un e-mail nous signifiant une augmentation de près de 30% sur les prix. Après âpres discussions nous acceptons bon gré mal gré cette augmentation mais sans que cela change grand chose. Les délais s'étendent nous ne recevons pas nos commandes..nos clients commencent a nous assigner des avertissements...en plus de cela le dit fournisseur nous envoi un autre e-mail pour parler d'une autre augmentation sans pour autant pouvoir honorer toutes les quantités sur lesquelles il s'est engagé. rnPour cette raison et face a cette attitude plus qu'abusive de ce fournisseur j'aimerais savoir si une action en justice (en France bien sure) serait opportune et permettra de nous dédommager même pour 1 € symbolique.